



## **Compte rendu de la Réunion Technique du 20 septembre 2019 DIADEM Dossier Individuel de l'Agent DEMatérialisé**

Le vendredi 20 septembre 2019, s'est tenue une réunion technique CTM, présidé par Christophe LANDOUR, sous-directeur du bureau SRH1, assisté, pour les aspects techniques de Jérôme COMBIER, Chef de la mission SIRHIUS, ainsi que de Mmes POIRIER, TALON, AUGUSTIN-LOISONS, CADENEL et HERMANDESSE, des services RH des différentes directions du MEF .

Cette RT avait pour objet la présentation des objectifs, des fonctionnalités et du cadre réglementaire du passage à la gestion électronique du dossier individuel des agents.

### **Qu'est-ce que DIADEM?**

C'est un nouvel outil métier qui offre une vue dématérialisée du dossier individuel des agents à destination des services RH et des agents eux-mêmes. A terme, Diadem regroupera toutes les applications RH du ministère.

### **Objectifs visés par Diadem :**

- Simplification de la chaîne de vérification,
- Amélioration du service rendu aux agents : moins d'intermédiaires, plus d'autonomie,
- Automatisation de la gestion des dossiers agents,
- Amélioration de la confidentialité : fin des transits inter-établissements des dossiers agents pour consultation, traçabilité entre agent et administration, moins d'intervenants,
- Eviter de redemander des pièces déjà versées au dossier.
- Eviter les pertes de documents.

### **La dématérialisation des dossiers agents ne concernera pas l'existant mais uniquement l'avenir.**

Les directions ne disposent pas des moyens nécessaires pour prendre en charge la numérisation du stock extrêmement important. Le stock sera conservé à l'identique de ce qui est fait actuellement et la consultation des dossiers suivra les mêmes process que ceux que nous connaissons.

Toutefois, si le stock est faible pour un agent (cas des nouveaux agents, 1 à 2 ans d'ancienneté) ce dernier sera repris intégralement afin de n'avoir qu'un seul dossier « tout numérique ».

Diadem devra répondre au principe d'unicité de la pièce versée au dossier agent.

A long terme, le stock papier (qui ne sera donc plus alimenté par le versement de nouvelles pièces) devrait diminuer, pour in fine disparaître.

### **Consultation des dossiers individuels :**

Par ailleurs, Diadem devrait faciliter et sécuriser la consultation des dossiers dont les pratiques d'une direction à une autre sont variables.

Le risque de perte dans les circuits actuels de consultation est évident car les actions sont nombreuses pour une consultation.

L'accès à Diadem n'est pas possible en dehors du réseau ministériel.

Un accompagnement pédagogique a été réalisé via une vidéo pour guider les premiers pas des agents dans Diadem. Les directions doivent investir en matière de communication pour bien accompagner l'appropriation des agents : réalisation information simplifiée.

A terme, les comptes rendus d'évaluation professionnelle (CREP) seront versés dans Diadem.

### **Les fédérations sont intervenues pour mettre en évidence certaines questions et problèmes de fonctionnement :**

- Une ergonomie perfectible,
- Une certaine complexité d'utilisation,
- Des procédures à mettre en œuvre pour les cas particuliers,
- Quid de l'accessibilité pour les personnes présentant un handicap?
- Une disparité du mode de fonctionnement actuel des services RH et de leurs applications informatiques dans les directions.

Pour l'UNSA et la CGC, il est évident que l'absence de traitement du stock risque d'engendrer des failles dans la gestion des informations.

Nous estimons qu'il serait préférable de traiter ce stock pour avoir à terme une base unique dématérialisée. Mais cela demande des moyens matériels et humains que le ministère n'est visiblement pas prêt à mettre en place.